



# Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'association Les Copeaux d'Abord jeudi 03 octobre 2019

Les Copeaux d'abord  
10, rue Henri Le Chatelier  
38000 GRENOBLE  
Tél : 04 76 49 53 02

Le 03 octobre 2019, à la Maison des Habitants Chorier Berriat, les membres de l'association Les Copeaux d'abord se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président. Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Michel Ponthieux, président de l'association. Il était assisté de :  
M. Bernard Jombard et André Lechevallier pour la présentation du rapport financier  
M. Bernard Tilliette pour le suivi de la feuille d'émargement  
M. Marc Bernardi secrétaire de séance, secrétaire de l'association.  
43 % des membres étaient présents ou représentés (69 présents dont 15 pouvoirs validés).  
L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts qui ne fixe pas de quorum.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Rapport moral, bilan de l'année écoulée
2. Rapport financier
3. Renouvellement des mandats membres du CA
4. Vie de l'association
5. Site Internet
6. Orientation 2019-2020
7. Questions diverses

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture :

## **1. Rapport moral :**

Le président a préalablement remercié les permanents, les membres du CA et bureau et l'ensemble des contributeurs aux différentes actions effectuées par l'association (opérations de nettoyage, entretien des machines, présence à la fête de quartier...).

### **Les effectifs :**

L'association compte 160 adhérents sur l'exercice 2019-2020,  
(dont 38 permanents) et 36 stagiaires (dont 14 ont poursuivi leur adhésion soit 39%)

Le nombre d'adhérents confirme sa stabilité et est à son plus haut niveau depuis la création de l'association.

### **Répartition des effectifs :**

Elle est calculée sur 158 adhérents :

- 54 (34,2 %) sont du quartier
- 45 (28,5 %) sont du reste de Grenoble
- 59 (37,3 %) sont extérieurs à Grenoble
- 21 (13,3 %) sont des femmes
- 39 (24,7 %) sont retraités
- 22 (13,9 %) sont retraités et permanents, (soit 56,4 % des permanents).

### **Fréquentation :**

L'association totalise 3221 séances de travail dans l'année (+4,4%). Avec une moyenne de 322 présences par mois et un maximum de 403 et une fréquentation maximale de 27 présents par jour.

### **Formations :**

Malgré toute notre bonne volonté, nous n'avons pas pu mettre en place de formations spécifiques.

Secourisme : par manque de participants

SketchUp : par manque de programmation à temps (à décider avant fin décembre)

Réflexion sur des formations spécifiques de perfectionnement (à l'étude)

### **Les équipements :**

Le montant des investissements s'est élevé à pratiquement 10 000 € cette année dont 6 000 € pour le solde de la scie circulaire Felder.

Les équipements remplacés :

La scie circulaire      La défonceuse  
Une affleureuse      Deux aspirateurs  
Trois ponceuses      Le vidéoprojecteur  
Plusieurs fraises de défonceuse

Les équipements rénovés :

Les 2 tables des scies radiales avec les butées  
Les cales de serrage ont été rénovées

Les équipements achetés :

Achat d'un 2ème Barbecue

### **Site Internet :**

La commission numérique continue à œuvrer après bientôt 2 ans de travail et je l'en remercie.

Elle veille à la mise à jour des informations présentes sur le site.

Elle implante sur le site les photos des réalisations des adhérents.

Elle procède aux modifications nécessaires à l'amélioration du site.

Le conseil d'administration du 12/03/19 a décidé de modifier la présentation des moyens de paiement pour rééquilibrer leur présentation visuelle.

Le travail a été fait et mis en ligne le 1er septembre

Pour mémoire, la commission numérique est composée de :

Marc Bernardi, Océane Caffoz, Nicolas Gaiffe, André Lechevalier, Yann Salvat, Philippe Sennac, Fabrice Vallet.

### **Interventions extérieures :**

Peu d'interventions extérieures cette année :

- Réparation d'une latte sur la dragonne le 10-09-18 (Michel Sollima et Fernand Terras)
- Réalisation d'une Roue de la fortune pour une animation à Grand Place le 23-03-19 (André Poujoulat)
- Projet de canapé marocain pour la MDH

### **Festivités « diverses » :**

- La Soirée Barbecue : Cette soirée que nous avons voulu redynamiser a réuni 55 personnes. Un tirage au sort a permis de désigner les adhérents qui ont pu acquérir les ponceuses revendues d'occasion. Nous avons eu, ensuite, le plaisir d'assister à la projection de quelques films du voyage autour du monde de Laurent Bonnefille.
- La Fête du quartier : Comme d'habitude nous avons fourni les premiers lots de la tombola, une table basse, un chevalet et trois petits tabourets. Nous étions présents pour la vente des enveloppes et la présentation de notre activité

## **2. Rapport financier :**

- Le total des recettes 2018-2019 s'élève à 18 997€ et le total des dépenses à 17 526€ ce qui fait apparaître un solde positif de 1 471€.

Les documents relatifs au suivi budgétaire sont tenus à disposition des adhérents par MM B. Jombard et A. Lechevalier.

### **Questions :**

HelloAsso (site français de paiement sur Internet pour les associations) est-il rémunéré par les Copeaux d'Abord ? Réponse : non, ce choix est à la discrétion des adhérents utilisateurs.

Les présentations des rapports moral et financier n'ont pas donné lieu à débats.

Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité.

## **3. Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration :**

Rappel : Le conseil d'administration se réunit tous les 2 mois, soit 5 fois par an.

Le conseil d'administration élit le président, le secrétaire, le trésorier, etc...

Il gère l'association, définit les orientations et prend les décisions notamment pour les interventions extérieures et le remplacement des machines.

L'assemblée renouvelle Mrs Michel SOLLIMA, Fabrice VALLET et valide la candidature de Mme Marie Jo SCHMITT et Denis RAMUZ en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Mrs Pierre ANGIBAUD et Alain DEBUT n'ont pas renouvelé leur candidature.

Le Conseil d'Administration composé de 13 membres est composé comme suit :

Marc BERNARDI, Bernard JOMBART, André LECHEVALIER, Cécilia MOUTERDE, Michel PONHTIEUX, André POUJOULAT, Denis RAMUZ, Marie Jo SCHMITT, Cataldo SGARRA, Michel SOLLIMA, Fernand TERRAS, Bernard TILLIETTE et Fabrice VALLET.

#### **Intervention de Mr. André POUJOULAT :**

- Dans le fonctionnement de l'association, la part « administrative » est trop importante
- Lors des inscriptions aux stages, nous refusons trop de candidats. Afin de pouvoir accueillir ces candidats, en lien avec la **Maison Des Habitants**, l'association devrait contribuer à la mise en place d'une structure « type atelier bois » au niveau de la « Presqu'île ».

#### **4. Vie de l'association :**

##### **- Dons aux associations :**

Depuis plusieurs années, notre association «Les Copeaux d'abord» fait un don au Téléthon. Le CA redemande l'avis de l'assemblée générale quant à la poursuite de ce versement.

Contre : 19 ; Pour : 9 Abstention : 41

Questions :

- Ce vote est il annuel ? Réponse : Non, sauf si les adhérents le demandent.
- Le montant du don doit il être fixé en AG ? Réponse : le CA fixe le montant

Propositions des participants concernant la réaffectation de ce don :

- A des partenaires locaux
- A des partenaires locaux dans le domaine du bois
- Auprès de jeunes en formation
- Une dotation en machines
- Contribuer en lien avec la Ligue Pour les Oiseaux à la fabrication de nichoirs
- Aider les associations qui œuvrent dans le développement durable

Ces différentes propositions seront examinées en Conseil d'Administration.

##### **- Membre d'honneur :**

Les statuts de notre association (articles 4 et 6) prévoient la qualité de membre d'honneur.

Article 6 : Sont membres d'honneur ceux qui ont rendu des services signalés à l'association. Ils sont dispensés de cotisations.

Jean NOGUERON, dont la gentillesse est reconnue de tous, arrête, après de nombreuses années, sa fonction de permanent En remerciement, Jean est proposé Membre d'Honneur de l'association.

Approbation de cette nomination : cette résolution est adoptée à l'unanimité

##### **- RGPD :**

Dans le cadre du Règlement Général de la Protection des Données, les données des adhérents seront remises à jour à l'aide du formulaire d'inscription avec deux objectifs :

- Répondre à la demande de consentement de traitement des données.
- Saisie des informations concernant les personnes à prévenir en cas d'accident

Les données supérieures à 10 ans seront supprimées.

La liste des personnes à prévenir en cas d'accident sera accessible dans le placard à consommables

##### **- Soin apporté aux outillages**

Un manque de soin de plus en plus important a été constaté tant pour les outils que pour leurs accessoires.

- Ponceuse à cylindre oscillant : dégradation presque totale des cylindres de ponçage avec pertes d'axes, d'écrous et de rondelles.
- Défonceuse sous table Festool : beaucoup d'éléments perdus ou dégradés.

Le rangement des outillages aussi laisse à désirer.

- Il y a beaucoup trop de rangements aléatoires ou de pertes.
- Dans un atelier comme le nôtre, où nous sommes beaucoup d'utilisateurs, il est impératif de remettre les outils exactement à la place où on les a pris.

- **Commission numérique :**

La commission numérique continue à œuvrer après bientôt 2 ans de travail.

- Elle veille à la mise à jour des informations présentes sur le site.
- Elle implante sur le site les photos des réalisations des adhérents.
- Elle procède aux modifications nécessaires à l'amélioration du site.

Il est rappelé aux adhérents d'utiliser le formulaire du site de l'association afin de diffuser les éléments relatifs à leurs réalisations

- **Remarques :**

- Un adhérent suggère de mettre en place des formations sur les nouveaux outillages.

**5. Orientations 2019-2020 :**

- Fonctionnement de l'atelier
  - Rappel des principales dates 2019-2020 (stages, nettoyages, C.A., réunions des permanents, réunions des ateliers associatifs, soirée « merguez », fête de quartier)
  - Présentation du planning hebdomadaire
- « Faîtes des Copeaux » à Crolles :  
Nous participerons avec les Ateliers Bois Associatifs à l'évènement qui aura lieu à Crolles le Dimanche 17 Novembre 2019

**6. Questions diverses:**

Pas de questions particulières

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30.

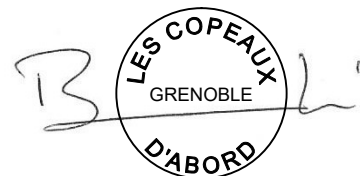
Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Grenoble, le 3 octobre 2019

Le Président de séance



Le Secrétaire de séance



Pièce jointe :  
Feuilles d'émargement (6 feuillets)